

LES MODES D'ACCUEIL

L'accueil collectif

Les quatre crèches du territoire proposent un accueil collectif pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, soit de façon occasionnelle soit de façon régulière selon le besoin des parents. Elles sont en gestion associative, conventionnée ou contractualisée avec la CC DRAGA dans le cadre de sa compétence en matière de politique petite enfance.

VIVIERS : Crèche « Léo Lagrange » - 04 75 90 74 51 - creche.viviers@leolagrange.org

Espace Petite Enfance « Elise Baron » - 17 Avenue Lamarque - 07 220 Viviers

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 20 places

ST MONTAN : Crèche parentale « Les Pitchounets » - 04 75 52 59 55 - lespitchounets07@orange.fr

La Plaine du Cours - 07 220 St Montan

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 18 places

BOURG ST ANDEOL : Crèche « Les Mistouflets » - 04 75 54 42 01 - creche.lesmistouflets@orange.fr

Chemin de Horts - 07 700 Bourg St Andéol

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h - 32 places

ST MARTIN D'ARDECHE : Crèche « Les Ardé'Choux » - 09 72 13 15 69 - dir.lesardechoux@orange.fr

Maison de la Petite Enfance - Quartier Soutou - 07 700 St Martin d'Ardèche

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30 - 20 places

L'accueil individuel

Les assistantes maternelles agréées

Ce sont des professionnelles de la petite enfance agréées par les services de PMI du Conseil Départemental, qui finance leur formation. Elles accueillent au maximum jusqu'à 4 enfants mineurs en même temps.

Les parents sont directement employeurs de l'assistante maternelle.

>> Les assistantes maternelles accueillant à leur domicile :

Le territoire de la Communauté de communes DRAGA regroupe environ 60 assistantes maternelles agréées réparties sur les 9 communes.

Une liste actualisée est disponible au Relais Petite Enfance DRAGA qui vous accompagnera pour les démarches administratives à réaliser et l'évaluation du montant des frais de garde.

>> Les assistantes maternelles accueillant en Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M.) :

Les M.A.M. regroupent des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de l'Ardèche pour accueillir des enfants dans ce lieu. Elles peuvent accueillir chacune jusqu'à 4 enfants maximum en même temps.

VIVIERS : M.A.M. « Les Cigaloux » - 09 83 79 35 41 - mamlescigaloux@gmail.com

Parc de la Mairie - 07 220 Viviers

Ouvert du lundi au vendredi

BOURG ST ANDEOL : M.A.M. « Les Petits Oliviers »

06 72 74 34 90 / 06 76 43 59 30 - lpogirardmagne@yahoo.com

362 Chemin Inai - 07 700 Bourg St Andéol

Ouvert du lundi au vendredi

La garde à domicile

C'est une employée de maison qui vient garder le ou les enfants au domicile des parents. Soit le parent est directement employeur de la salariée, soit le parent a recours à un service prestataire ou mandataire qui se chargera des formalités administratives.

Des contacts de services prestataires pourront vous être donnés par le Relais Petite Enfance DRAGA.



PETITE ENFANCE & FAMILLES

tous les services sur la CC DRAGA



>> relais petite enfance

>> lieu d'accueil enfants/parents

>> crèches & m.a.m.

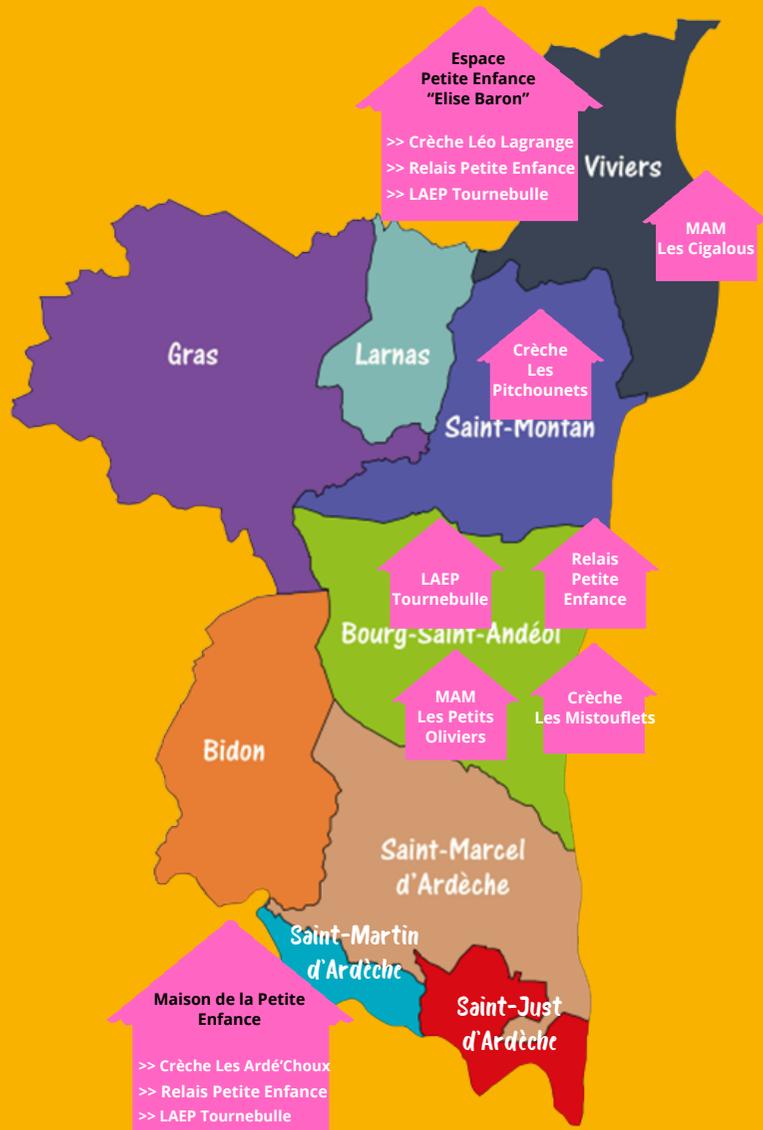
>> assistantes maternelles



L'ORGANISATION TERRITORIALE

La Communauté de communes DRAGA met en oeuvre une politique petite enfance adaptée à la diversité des besoins des familles.

De nombreux services et établissements petite enfance sont implantés sur le territoire. Entre missions d'information et d'accompagnement, missions d'accueil du jeune enfant et missions de soutien à la parentalité, les familles peuvent trouver une réponse à leurs besoins.



LES SERVICES PETITE ENFANCE ET PARENTALITE

Le Relais Petite Enfance Intercommunal DRAGA

C'est un service de la Communauté de communes à destination des parents de jeunes enfants et des professionnels de la petite enfance. Libre d'accès et gratuit, il couvre l'ensemble du territoire et est implanté en proximité sur trois sites : Viviers, Bourg St Andéol et St Martin d'Ardèche.

Contact : 04 75 49 24 10 - relaispetiteenfance@ccdraga.fr

Les Permanences d'accueil sur rendez vous : pour faciliter le parcours de recherche d'un mode de garde des parents et avoir accès à une information et un accompagnement :

- sur l'offre d'accueil et les disponibilités en places (accueil individuel chez les assistantes maternelles, accueil collectif en structure),
- sur les modalités administratives (inscriptions, emploi d'une assistante maternelle, évaluation du montant des frais de garde, aides financières,...).

BOURG ST ANDEOL :

JEUDI - 14h/17h (Pôle Petite Enfance/Enfance-Jeunesse DRAGA)

ST MARTIN D'ARDECHE :

MARDI - 14h/17h (Maison de la Petite Enfance)

VIVIERS :

VENDREDI - 9h/12h (Espace Petite Enfance « Elise Baron »)

Temps Collectifs professionnels : pour les assistantes maternelles du territoire et les enfants qu'elles accueillent.

BOURG ST ANDEOL :

VENDREDI matin (Pôle Petite Enfance/Enfance-Jeunesse DRAGA)

ST MARTIN D'ARDECHE :

MARDI matin (Maison de la Petite Enfance)

VIVIERS :

JEUDI matin (Espace Petite Enfance « Elise Baron »)

Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents "Tournebulle"

« Tournebulle » est un lieu de rencontre et un espace de jeux adapté aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte. Accès anonyme, participation libre. Géré par l'association Parent.com.

Contact : 07 66 02 51 04 - parents.com@laposte.net

Ouverture des accueils sur trois sites (hors vacances Noël et été)

BOURG ST ANDEOL

(1 Place Julien Rigaud)

- MARDI de 16h30 à 18h30

- MERCREDI de 10h à 12h

- JEUDI de 16h30 à 18h30

- VENDREDI de 16h30 à 18h30

VIVIERS

(Espace Petite Enfance « Elise Baron » - Avenue Lamarque)

- MARDI de 9h30 à 11h30

ST MARTIN D'ARDECHE

(Maison de la Petite Enfance - Quartier Soutou)

- LUNDI de 16h30 à 18h30